F Fr c.t. 1143

Case
FRC
13815

MONTAUBAN.

CONJURATION DES ARISTOCRATES CONTRE LA NATION.

CONTRE-RÉVOLUTION COMMENCÉE;

ET

MASSACRE DE LA GARDE-NATIONALE.

Par M. Baillio, Montalbanois, Volontaire de la Garde Nationale Parisienne.

François! Parisiens! mes amis, mes camarades! vous, à qui le monde doit et devra sa liberté, *ouvrez donc les yeux!* ouvrez-les enfin.

Ils ont le front de traiter la Contre-révolution de chimere! Ils osent vous le dire en face, les scélérats! les bandits! Je parle de cette nombreuse armée de brigands que les chefs-ennemis assemblent invisiblement dans cette capitale, qui par-tout se mêle à nous et nous investit, qui tenteroit bien-

THE NEWBERRY LIBRARY

tôt sur nous ce qu'elle commence déjà dans les provinces.

Défenseurs de la liberté, lisez et jugez ! Puis allons donner le fil à nos sabres, et préparer des cartouches.

Le bruit de la journée sanglante de Montauban, du 10 de ce mois, frappe vos oreilles depuis avant-hier 17. On en crie une relation vague, fausse dans toutes ses circonstances. Voici des détails authentiques. Sorti autrefois de cette ville, alors si riante, si infortunée aujourd'hui, où la rage des *Noirs* vent de répandre le pur sang des amis de la Révolution, la voix fidele de mes concitoyens me transmet ces tristes récits.

La municipalité actuelle de Montauban, cette Municipalité infâme, toute composée de vils suppôts de l'aristocratie, élus illégalement à l'abri des mesures violentes, dont je vous parlerai bientôt, n'a cessé de miner la liberté, et de faire preuve d'un dévouement servile à ses ennemis. Jamais elle n'a fait publier les décrets de l'Assemblée Nationale. Elle a refusé aux bons citoyens la liberté de prêter le serment civique, que toute la France a prêté.

Elle a empêché avec rigueur toute réunion particuliere des citoyens, et a même osé afficher, dans son insolente bêtise, *qu'il n'y avoit pas de citoyens actifs*. Elle n'a permis et favorisé que l'assemblée exclusive et anti citoyenne des Noirs, qui se

tenoit dans un couvent de *Cordeliers*, et profanoit ainsi ce beau nom, si cher dans Paris aux amis de la liberté. Elle a toléré et protégé la vente d'un déluge de libelles *non signés* contre l'Assemblée Nationale.

Elle a interdit à la garde nationale toute fédération patriotique avec celles des villes et pays voisins ; elle a même eu l'impudence de se plaindre à l'Assemblée nationale du desir qu'avoient montré ces braves citoyens de former cette union civique. Helas ! les infortunés n'ont péché que par trop de foiblesse et de timidité, que par une soumission trop peu raisonnée et trop pusillanime à leurs tigres municipaux.

Peres de la patrie ! vous le savez, c'est vous que j'en atteste ; jamais adresse de cette municipalité coupable n'a béni vos travaux sacrés ! jamais leur plume impie ne traça d'adhésion patriotique ! leur voix impure ne s'est point unie à ce concert sublime de toute la France. Vous vous rappelez, au contraire, avec quel plaisir chacun de vous entendit, dans le temple de la liberté, les touchantes félicitations, les expressions brûlantes de civisme et de reconnoissance que vous adressoit la fidele garde-nationale !

On l'en a bien récompensée ! Les municipaux, au mépris du décret qui ordonne que les gardes nationales resteront dans le même état jusqu'à leur prochaine organisation, et tordant le sens de ce même dé-

cret, les ont désarmés depuis deux mois, leur faisant déposer leurs armes à l'hôtel-de-ville et tenant ces armes sous la clef. Cette garde nationale, forte de quinze cens hommes, n'a pas voulu paroître heurter la constitution en résistant à ces usurpateurs civils : elle a passivement obéi.

Dès-lors, la cabale des noirs, supérieurement servie à Montauban par une coalition de prêtres et de vils suppôts de la vieille justice, a eu le champ libre. On a travaillé de longue-main le fanatisme d'une portion du peuple, ignorante, infectée de préjugés invétérés contre ses freres Protestans ; on a ranimé sa fureur et sa haine, tant en calomniant les travaux de l'Assemblée Nationale, qu'on présentoit comme la ruine de la religion et de la société, qu'en couronnant une interprétation si perverse par ce mensonge atroce : *que c'étoient les Protestans qui faisoient tout cela.*

Enfin, l'horrible explosion qu'on préparoit a commencé le 10 mai à huit heures du matin. On plaça aux portes des couvens des femmes armées de piques et d'épées, pour former une opposition concertée aux municipaux qui devoient y venir faire *l'inventaire*. Deux de ces Messieurs ne manquerent pas de se présenter à la porte de chaque couvent, *sans escorte*, comme on l'avoit fait dire aux femmes ; ils se retirerent sans faire d'observation ni de remontrance, et allerent dresser procès-verbal de l'oppo-

sition que, de concert avec leurs complices, ils avoient eu soin de se ménager.

Cela fait, on distribua à ces femmes, toujours postées à la porte des couvens, *et assises à terre*, des billets sans signatures où on leur donnoit ordre de se porter en foule à la maison de ville, et d'y demander, avec des cris et des menaces, qu'on fît *monter la garde* à de nouvelles compagnies que l'aristocratie municipale avoit récemment créées en opposition à la garde patriote, stratagême favori de la cabale noire, si connu aujourd'hui, et qu'on a si bien éventé à Lyon, Toulouse, Nîmes, etc. Après s'être acquittées de ce ministere, ces corybantes se porterent, toujours par les mêmes ordres, chez MM. Dupuy-Montbrun, commandant de la garde-nationale, et Preyssac qui en est le major, et s'y livrerent à de telles fureurs, que ces deux chefs patriotes furent obligés de se sauver pour éviter d'être massacrés.

L'après-midi s'exécuta la scene arrangée qui devoit servir de prétexte à la sanglante tragédie. Un capitaine signalé comme vil aristocrate, entra brusquement dans l'église des cordeliers, suivi de sa compagnie, aristocrate comme lui, et bien connue pour telle dans la ville ; ils y briserent tout, mais n'y trouverent rien à profaner : on étoit convenu de serrer les objets de vénération destinés aux saints mysteres, et les bons Peres avoient eu soin de les éloigner.

Ce coup-d'adresse bien porté, et la tourbe fanatique suffisamment agacée, l'honnête capitaine et son honnête compagnie se retirerent chez eux en toute paix et sûreté.

Le peuple égaré, qu'une suite d'artifices trop bien tissus avoit mis en fureur contre les Protestans, et auquel servoient de levain tous les brigands et mauvais sujets que la cabale avoit pu ramasser, se répand dans les rues en criant *aux armes ! aux armes !* enfonce les boutiques des armuriers, en enleve les armes, et à leur défaut se saisit de fourches, de bâtons, de tous les instrumens meurtriers qu'il trouve sous sa main.

Ils courent à l'hôtel-de-ville, où étoient postés un petit nombre de dragons de la garde-nationale, et partie de la compagnie Martres, infanterie, en tout quarante-deux hommes mal armés, plusieurs même sans fusils, grâce aux soins de la perfide municipalité. Malgré leur prodigieuse infériorité de nombre contre une tourbe scélérate de deux à trois mille hommes, ces fideles soldats-citoyens hazarderent, sans tuer personne, de tirer quelques coups de fusils pour en imposer, défendre la maison de ville, enfin empêcher la multitude de forcer cet arsenal dont les municipaux tenoient la clef, et d'enlever ce qu'il contenoit.

Accablés par le nombre, forcés de se battre en retraite, ils se retirerent dans le corps-de-garde. Ce fut alors qu'on ouvrit

le dépôt, qu'on livra en trahison à la bande infernale, les armes et munitions qui s'y trouvoient; et voilà les défenseurs de l'ordre et de la liberté livrés en victimes à une nuée de fanatiques et de brigands! La plume me tombe des mains. . . . .

Cette populace enragée tira plus de six cens coups de fusils à travers les vitres. Cinq citoyens ont été massacrés. Les noms de ces martyrs de la liberté et de leur devoir, méritent d'être connus. Ce sont les sieurs Rouffio-Crampes, Garrisson, Mariette, Duchemin et Payes.

Un grand nombre ont été blessés, quelques-uns mortellement; l'un de ces derniers est mort peu de temps après. Tous sont des meilleurs citoyens, et la plûpart appartiennent aux meilleures familles de négocians et fabricans de cette ville industrieuse : le sieur Mariette étoit fils d'un puissant manufacturier en soie, qui faisoit vivre un grand nombre d'ouvriers, dont une partie a du se trouver mêlée parmi les meurtriers du fils.

Le comble de l'horreur, c'est que les malheureux survivans, au nombre d'environ 37, ont été enfin arrachés du corps-de-garde; c'est que les séditieux les ont dépouillés de leurs uniformes, les ont entraînés en chemise, nuds pieds, les chapeaux rabattus, après y avoir attaché leur cocarde infâme, une cocarde blanche avec une croix dessus; c'est que, par insulte et pour ajouter à leurs

souffrances, ils ont promené par toute la ville ces malheureux citoyens, presque tous griévement blessés, sanglans, et se traînant à peine ; ils les ont conduits devant l'église cathédrale, et les ont forcés de faire une espece d'amende honorable. Enfin, on les a conduits prisonniers au *Château royal*, (c'est le nom de la conciergerie de la ville de Montauban.) Une très-forte garde du régiment de Languedoc les y garantit seule des emportemens d'une populace furieuse, toujours avide de leur faire subir le dernier supplice. Tel eût été sur-le-champ leur horrible sort, si Languedoc ne fût venu tout juste à temps les y soustraire ; car les artisans de cette fatale journée avoient fait consigner ces braves et loyaux soldats dans leurs casernes ! Rapprochez tout cela ! Que de réflexions !

On a désarmé tous les protestans, ainsi que les catholiques honnêtes et patriotes. Montauban est en proie à une horde de bandits révoltés, dirigés par l'aristocratie, et dans l'ivresse d'un triomphe éphémere.

Parisiens patriotes, pardon, mes amis ! j'ai le cœur serré, et mon récit se trouble. Je vous ai narré l'événement, mais j'ai à revenir sur des détails ; j'ai des réflexions ameres à présenter. Ma vie et mon sang sont à la patrie, à la liberté ; mais ma plume doit venger mes compatriotes, mes amis, les compagnons de mon enfance ! je ferai suivre ceci d'un supplément.

Paris, le 19 mai 1790.